

Sous la direction de
Marie-Claude SAINT-PÉ et Sandrine LELY

**L'APPROCHE DE GENRE
DANS LA DÉCONSTRUCTION SOCIALE
DU HANDICAP**

Actes de la journée d'étude
du samedi 14 juin 2008
À l'Institut international de Recherche-action – 2IRA
Avec le soutien de l'Institut Émilie du Châtelet

2009

2IRA



Institut International
de Recherche-Action



 **île de France**

2IRA



Institut International
de Recherche-Action

5, place des fêtes 75019 Paris - <http://www.2ira.org/>

L'Institut international de Recherche-action - 2IRA a vocation à promouvoir et à développer la recherche-action auprès des praticiens sociaux. Il se constitue en un réseau international de compétences inter-disciplinaires sur les questions d'autodétermination, d'empowerment, d'égalité des chances entre les hommes et les femmes, de lutte contre toutes formes de discrimination, de partenariat inter-institutionnel et inter-culturel, d'économie sociale et solidaire, de validation des acquis de l'expérience et de changement dans les pratiques sociales.

2IRA recherche des formes de validation institutionnelle des acquis de l'expérience en rapport avec le niveau des formations par la recherche-action qu'il assure et par la capitalisation, la valorisation des acquis de l'expérience des membres de l'université des acteurs-chercheurs-auteurs.

2IRA évolue en milieu rural et urbain, en France, en Europe et au Sud (Afrique, Caraïbes, notamment).

2IRA s'inscrit dans les réseaux de solidarité internationale, de l'économie sociale et solidaire, dans les réseaux institutionnels européens de l'ensemble des pratiques sociales (handicap, femmes, lutte contre toutes formes de discrimination, développement) et des universités.



IEC, Musée de l'Homme, 17 Place du Trocadéro 75116 Paris - <http://www.emilieduchatelet.org/>

L'Institut Émilie du Châtelet (IEC) est né en 2006, à l'initiative du Conseil régional d'Île-de-France. Sa création s'inscrit parmi différentes initiatives visant à combler le retard de la France en matière d'études sur les relations hommes-femmes et la contrainte de genre; des études en plein essor dans la plupart des pays développés, en raison de leur intérêt tant scientifique que social.

L'IEC a pour objectifs la promotion des recherches sur les femmes, le sexe et le genre; leur intégration au corpus des savoirs communs; le développement de ces recherches dans toutes les disciplines; la multiplication des enseignements sur ces savoirs; la synergie entre le monde de la recherche et les acteurs sociaux, économiques, politiques, associatifs et institutionnels.

L'IEC est une fédération de recherche abritée sur le site Chaillot du Muséum National d'Histoire Naturelle, le Musée de l'Homme. Elle rassemble le Muséum National d'Histoire Naturelle, le CNRS département «Homme et Société», l'Institut National d'Études démographiques (INED), le Conservatoire National des Arts & Métiers (CNAM), la Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP), l'Université Paris 7-Denis Diderot, l'Université Paris X-Nanterre, l'Université Paris-Sud XI, l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) Paris, l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) Paris.

Les actes de la journée d'étude peuvent être téléchargés au format pdf sur le site internet de 2IRA : - <http://www.2ira.org/>

© Institut international de Recherche-action – 2IRA, 2009. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Pour citer cet article :

Saint-Pé (Marie-Claude), « Genèse en recherche-action de l'approche de genre dans la déconstruction sociale du handicap », *L'approche de genre dans la déconstruction sociale du handicap*, actes de la journée d'étude du 14 juin 2008 à L'Institut international de Recherche-action (Paris), publiés sous la dir. de Marie-Claude Saint-Pé et Sandrine Lely, Paris, 2IRA, 2009, p. 5-8

Cet article est disponible en ligne à l'adresse : <http://www.2ira.org>

GENÈSE EN RECHERCHE-ACTION DE L'APPROCHE DE GENRE DANS LA DÉCONSTRUCTION SOCIALE DU HANDICAP

Par Marie-Claude Saint-Pé

Cet intitulé, aussi étrange ou audacieux qu'il puisse paraître, s'est imposé à nous comme un prolongement nécessaire à la compréhension par la recherche-action de pratiques de pairémulation et de pairadvocacy¹. Par ailleurs, depuis les années 1990, l'approche de genre donne un autre éclairage dans l'analyse sociologique et psychosociologique des problématiques et des situations de handicap. Ainsi, « pendant longtemps, la question du handicap n'a été abordée que dans sa globalité, sans distinction. À partir du milieu des années 90, la notion de genre (qui implique l'interprétation culturelle des sexes) est avancée, parce qu'on ne vit pas de la même manière son handicap, selon qu'on est une femme ou un homme². »

Au moins deux faits sociaux sont ainsi établis. Le premier, le handicap est une construction sociale : Talcott Parsons définit en 1951 le rôle du malade ou « sick role »³. Depuis bien d'autres auteurs anglo-saxons en sociologie de la médecine ont confirmé cette thèse : Erving Goffman⁴ ou Robert Murphy : « Disability is defined by society and given meaning by culture ; it is a social malady.⁵ » Le deuxième consiste en la double discrimination d'être femme handicapée. La revue de l'Université des Femmes de Bruxelles *Chronique Féministe* y consacre un numéro spécial sous le titre « Femmes et handicaps⁶ ». L'ONU et l'OMS se sont également inquiétées de cette situation par les constats suivants : le nombre de femmes souffrant d'un handicap dans le monde est estimé à 300 millions ; le taux d'alphabétisation des femmes et des jeunes filles handicapées dans le monde est estimé à 1 % ; 1/4 seulement des femmes handicapées auraient accès au marché du travail. Elles sont deux fois moins nombreuses à trouver un emploi que les hommes. Le taux de violence contre les personnes handicapées est 3 fois plus élevé qu'à l'égard des

¹ *Formation par la recherche-action de formateurs-trices en pratiques de pairémulation et de pairadvocacy, rapport général, modélisation, 2006-2007*, CREAD Université de Rennes 2, Urbanités, 2IRA Paris, consultable à l'adresse : www.2ira.org.

² Marion Héraud, *Paroles de femmes : handicap et santé de la reproduction*, juin 2004, <http://slave.handicap-international.fr/notre-approche-du-handicap/dossiers/femmes-et-handicap/>.

³ Marc Renaud, *De la sociologie médicale à la sociologie de la santé ; trente ans de recherche sur le malade et la maladie*, 1985, Sites web : <http://classiques.uqac.ca/> et : <http://bibliotheque.uqac.ca/>

⁴ Erving Goffman, *Stigmate. Les Usages sociaux des handicaps*, Éditions de Minuit, 1975.

⁵ Robert F. Murphy, *The Body Silent*, 1987. Voir Robert F. Murphy, *Vivre à corps perdu*, Pocket, coll. Terre humaine, 1993.

⁶ « Femmes et handicap », *Chronique féministe*, n° 95/97, juin-décembre 2006, Université des femmes de Bruxelles.

personnes valides. Les femmes handicapées ont plus de risques d'être victimes de violence que les hommes dans la même situation (sources : ONU, OMS et Mobility International USA)⁷.

Dans le même temps sont observables, même en France, quelques aspects évolutifs. Notamment, une évolution législative dans la reconnaissance des droits humains et citoyens (civiques) des personnes dites handicapées ou en situation de handicap. En France, les lois de 1975, 1987, 2002, 2005 marquent cette évolution. L'ONU la soutient avec la déclaration universelle des droits des personnes handicapées en 1975 et actuellement avec la convention des droits des personnes handicapées soumise à la signature des États membres. Est également observable dans cette même période, une évolution conceptuelle et des terminologies dans la façon de désigner les personnes atteintes de maladie ou de handicap : invalide, infirme, handicapé, personne handicapée, personne en situation de handicap, usager-e. Surtout, une évolution significative dans le panel des associations du handicap est remarquable avec une forte émergence des associations d'usager-es – et non seulement de parents d'enfants handicapés gestionnaires de nombreuses institutions spécialisées. Celle-ci doit entraîner une évolution des dispositifs et actions dans le domaine médico-social devant intégrer la participation des usager-es (lois de 2002 et 2005 en France).

Dans ce mouvement et depuis sa création, l'Institut International de Recherche-Action - 2IRA accompagne par la recherche-action, professionnelles et usager-es pour leur autodétermination, leur *empowerment*, leur participation, dans une démarche de démocratie participative et d'inclusion. Les principes méthodologiques de la recherche-action concourent logiquement à l'émergence de tels processus individuels et collectifs, visant finalement à se constituer femme ou homme, citoyen-ne, à acquérir un pouvoir sur sa propre vie et sur la vie de la cité⁸. En arrivant à ce stade, la logique du processus d'évolution et d'autodétermination semble s'orienter vers des enjeux plus personnels et individuels que collectifs ou socio-politiques, pour se focaliser sur l'objectif d'être et vivre « comme tout le monde ». Mais la lutte est rude et longue ; elle suppose des prises de risque incessantes pour y parvenir. Pourtant, dans ces trajets d'émancipation de l'assignement à la condition sociale du

⁷ M. Héraud, *op. cit.*

⁸ Plusieurs recherches-actions peuvent illustrer cette approche : Nicole Diederich, Marie-Claude Saint-Pé, *L'Autodétermination des personnes en situation de handicap mental*, programme européen EQUAL « Pour une nouvelle dynamique : l'inclusion », Permanence du Jard, Épernay, 2005 ; *Formation de formateurs par la recherche-action en pratiques de pairémulation et de pairadvocacy*, 2006-2007, *op. cit.* D'autres travaux en cours comme l'accompagnement par la recherche-action de la commission permanente d'expertise constituée entre usagers et professionnels de la Permanence du Jard, www.societeinclusive.org ; la réalisation d'une émission radiophonique « Ce qu'on en dit. Ce qu'on en pense. » 2008, avec un groupe d'usagers HANDI D'OPALE et le Cap Emploi Littoral de Boulogne-sur-Mer dans le cadre du programme européen EQUAL ODE – Orienter autrement les Différences avec l'appui des Entreprises – www.picequal-ode.com.

handicap étudiés en recherche-action par celles et ceux qui en ont fait leur vie, émanent des stratégies et des créativité sociales souvent inédites et particulièrement celle de s'affirmer soit femme, soit homme, comme nécessité première pour la déconstruction sociale du handicap.

Cette position favorise une autre approche de la réalité sociale du handicap, en ce sens que malgré l'évolution des terminologies, il n'est toujours pas question de femmes et d'hommes en situation de handicap. En France, contrairement à l'ensemble des pays européens, le législateur a avancé jusqu'à la terminologie de « personne handicapée » mais évite celle de « personne en situation de handicap », préférant les mesures de discrimination positive aux mesures inclusives, d'une part et d'autre part, évitant de considérer différemment femmes et hommes en situation de handicap. Malgré l'évolution des dispositifs et des actions dans le domaine médico-social, l'accompagnement des femmes et des hommes ne paraît différencié que dans les mesures de protection, donc de contrôle et de régulation sociaux. Et bien que la double discrimination d'être femme et handicapée soit établie dans tous les domaines, les hommes handicapés disent parfois leur assignation au rang (très dégradant) de femmes ou pour les uns et les autres, une représentation asexuée les accable.

Quelques études très récentes conduites selon une approche de genre convergent en effet vers la définition de cette réalité sociale. Mais comment s'affirme-t-on femme ou homme par delà le fait d'être atteint d'un handicap et assigné au rôle social de handicapé ? En quoi cette affirmation peut-elle favoriser l'*empowerment* ? Ces stratégies d'émancipation menées soit par les femmes, soit par les hommes, mais aussi conjointement, différents et se ressemblent, mais elles ont une base et une finalité identiques, assignation et émancipation du rôle social de handicapé, plaçant femmes et hommes dans un rapport d'égalité en mesure de construire d'autres possibles dans les rapports sociaux de pouvoir entre les femmes et les hommes. Comment devient-on femme, comment devient-on homme dans la déconstruction sociale du handicap ? Comment le genre en tant que construction sociale et rapport de pouvoir permet-il de prendre en considération le croisement du genre avec des rapports de pouvoir fondés sur d'autres constructions de la différence telle que celle du handicap⁹ ?

Nous avons introduit ainsi le projet de recherche sélectionné en 2007 par L'Institut Émilie du Châtelet qui donne lieu aujourd'hui à cette journée d'étude et nous espérons qu'elle puisse à son tour introduire les travaux de recherche-action prévus¹⁰.

⁹ Anne Revillard et Laure de Verdalle, « Dynamique de genre », *Terrains et travaux*, n° 10, École Normale Supérieure de Cachan, 2006.

¹⁰ Durant l'année 2008, ceux-ci ont été orientés vers une contribution à l'atelier « Handicap et citoyenneté » de la Maison des Femmes de Paris et vers la modélisation, intégrant l'approche de genre, de parcours de sensibilisation et de démystification des handicaps conçus et animés

Selon les principes de la recherche-action, ce projet est exigeant et peut être redoutable car il demande l'implication volontaire de femmes et d'hommes reconnus handicapés dans un processus de recherche maïeutique, interdisciplinaire et coopératif, tel un processus de création, de re-naissance, parfois ; il engage à devenir et à agir autrement.

Cette dialectique entre être en recherche pour agir autre et autrement et agir en cherchant autrement entraîne des passages incessants entre asséité et altérité, entre singularité et coopération, entre recherche et action impliquées et recherche interdimensionnelle (interdisciplinarité, interculturalité, inter-catégorielle, interterritorialité). Cet inter, dont Paul Blanquart dit qu'il serait à l'origine d'une véritable révolution démocratique, d'une démocratie par tous, est assurément à l'origine d'une aptitude au changement et à la conduite des changements sociaux, à la création différente et singulière, à la production de savoirs inédits.

De cette expérience intellectuelle et émotionnelle, nous en avons fait un lieu, un espace de possible, une utopie pratiquée parfois, une hétérotopie aussi, une pratique sociale de trans-formation, en tout cas, qui nous permet aujourd'hui de penser et progressivement de réaliser ce croisement, jusque-là assez peu emprunté, de l'approche de genre et du handicap pour la déconstruction en théorie et en pratique de l'assignation au handicap.

Je remercie donc les intervenantes de ce jour, non seulement pour leur disponibilité, mais aussi pour leur courage intellectuel de s'aventurer sur un chemin aussi peu fréquenté et certainement à risque.

Nous attendons de cette journée qu'elle l'éclaire par des aspects significatifs et heuristiques.

Marie-Claude SAINT-PÉ, sociologue, fondatrice et coordinatrice du réseau de compétences et d'expertises de l'Institut International de Recherche-Action – 2IRA, fondatrice et présidente du collectif d'associations Urbanités, ingénierie de formation et d'accompagnement par la recherche-action dans des processus de créativité et de changements sociaux.

**L'APPROCHE DE GENRE
DANS LA DÉCONSTRUCTION SOCIALE DU HANDICAP**
Le programme et les intervenantes de la journée d'étude du 14 juin 2008

9 h 30 : Accueil

10 h : Marie-Claude Saint-Pé, sociologue : « Genèse en recherche-action de l'approche de genre dans la déconstruction sociale du handicap »

10 h 30 : Adelyne Beyrie, anthropologue : « Approche anthropologique du handicap moteur et de la grande dépendance : quels imaginaires du corps pour quelles stratégies identitaires ? »

11 h 30 : Sandrine Lely, historienne de l'art : « Corps défigurés, corps figurés. Le regard des artistes avant l'invention du "handicap" (XVIe - XVIIIe s.) »

12 h 30 : Pause repas

14 h : Martine Dutoit, sciences de l'éducation : « différenciation entre hommes et femmes des énoncés et traitement des demandes »

15 h : Maudy Piot, Psychanalyste : « Être mère autrement »

16 h : Catherine Louveau, comité directeur de l'IEC , sociologue des pratiques physiques et sportives, Paris Sud.

16 h 30 : Dominique Poggi, sociologue, animatrice et régulatrice de la journée : synthèse et conclusion.